était tard. Elle serait battue. Du moins, ce soir, elle l'avait mérité.

Elle attendit le lendemain avec impatience. Jean arriva, mais il avait les yeux rouges.

— Tu ne sais pas, dit-il, papa qui est mort, hier, dans la mine...

— Ah ! c'est donc pour cela que tu n'es pas venu au vieux chêne ?

—Mais oui... c'est pour cela. J'ai manqué l'école pour aller voir mon père qu'on venait de porter tout écrasé à l'hospice des mines... même que les sœurs voulaient me renvoyer... mais moi, je voulais voir... Maman poussait des cris affreux! Le directeur de la Compagnie, un bien brave homme, lui a dit comme cela : « Ma pauvre dame on ne vous abandonnera pas ; vous aurez pension de veuve, vingt sous par jour et cinq sous par enfants, tant qu'ils seront jeunes. Mais, ajouta-t-il, en me donnant une petite tape sur la joue, ce garçon-là grandira, il descendra dans la mine et il sera votre soutien. » Alors, maman a cessé de pleurer. Elle a écouté les sœurs qui lui conseillaient de se résigner et de retourner à la maison. Le long du chemin, elle répétait :

« Vingt sous pour moi, cinq sous pour Jean, cinq sous pour Julienne, cinq sous pour Claudine qui ne fait encore que téter... Cela me fera trente-cinq sous par jour... Mon homme gagnait quatre francs mais il en buvait plus de la moitié ! »

— Et puis, ta maman n'a plus pleuré ?

— Non.

— C'est drôle.... quand maman est morte, papa a pleuré bien plus longtemps que cela.

— Est-ce qu'on lui a payé la mort de ta mère ?

— Mais non !...

Jean venait d'atteindre douze ans. Sa mère trouva qu'il avait assez d'école et trop d'appétit. Il dévorait pour plus de cinq sous par jour, il était donc juste qu'il travaillât. On décida qu'il descendrait dans la mine et serait un *rouleur*, un de ceux qui poussent les *bennes* remplies par de plus robustes.

Tout le jour, l'enfant restait sous terre. Pour lui, plus de soleil, de *verdure*, d'école buissonnière. Mais, le soir, Nanette l'attendait sur la route, avec son *bichon* plein de soupe sur les genoux.

— Tiens, disait-elle, mange avec moi. Tu travailles... tu dois avoir faim. J'ai aussi quelques cerises.

La première fois qu'elle l'avait vu arriver noir et malpropre, elle avait pleuré. Maintenant, elle s'était habituée à l'aimer tout de même ainsi. Et, quand il lui prenait envie de revoir le Jean d'autrefois, trempant son mouchoir dans le ruisseau voisin, sans façon elle le débarbouillait. Le blanc reparaissait, mais non le rose, qui ne fleurit qu'au grand air. — L'anémie est le fléau du mineur.

La haie d'églantiers se couvrait de fruits rouges. Les feuilles tombaient. Puis, la bise froide soufflait, amenant la neige avec elle. Revenaient encore mai, les violettes, les pinsons, la gaîté, la sève qui monte, faisant chanter les cœurs et les oiseaux. En toute saison, Jean et Nanette restaient fidèles au vieux chêne.

— Jean, disait-elle, ce matin, as-tu fait ta prière ?

— Non... je l'ai oubliée... j'étais encore si las au réveil ! Et puis, dans la mine on se moque de ceux qui prient...

— Ne les écoute pas, promets-moi de prier tous les jours ?

— Oui, je te promets.

Elle tira de son sein une médaille, la suspendit au cou de Jean.

— Promets-moi, aussi, en souvenir de moi, de toujours porter cette médaille ?

— Je te le promets....

— Mais toujours... toujours... même quand tu sera tout à fait un homme ! Vois-tu, j'ai idée qu'elle te portera bonheur...

La route était solitaire. L'oiseau s'était tu. Seul, le petit ruisseau chantait dans le silence. Sur la route, sur les prés, sur les arbres, des vapeurs bleues. A l'horizon, encore du bleu. Et là haut, Dieu veillant sur les deux pauvres enfants.

Jean regarda Nanette. Celle-ci baissa les yeux.

— Nanette ?

— Jean ?

— Sais-tu à quoi je pense.

Point de réponse.

— Je pense que ce serait bien malheureux pour moi si je ne t'épousais pas un jour ; car, avec toi, je sens que je deviendrais bon... A la maison, on dit que je suis colère et méchant... mais, à la maison, quand j'étais petit, on me battait, maintenant, on me prend tout mon argent... et ma mère répète toujours que je ne dois pas me marier, parce que je suis soutien de famille... Tu le vois, il n'y a que toi qui m'aimes bien ; aussi, il n'y a qu'avec toi que je puisse être bon... Nanette... Nanette... tu ne dis rien... « Tu pleures... Est-ce que je t'ai fait de la peine ?...

— Oh ! Non ! Jean...

— Quel âge as-tu ?... Quinze ans.

— Et moi dix-huit... maintenant, je suis *piqueur*, dans la mine je gagne quatre francs par jour... Dans quelques années si ma mère voulait...

— Jean, il ne faut pas la contrarier...

Le temps s'écoulait, embellissant Nanette, faisant grandir Jean, les gardant purs et honnêtes, l'un par l'autre. Les Sœurs faisaient travailler la fillette et lui donnaient vingt sous par jour, pour empêcher sa tante de l'envoyer, avec les garçons, trier le charbon autour des puits. Et, quoique dans le pays, le vieux chêne s'appelât l'arbre de Jean et de Nanette, personne ne jasait sur la jeune fille. Chacun la respectait et les mineurs qui l'avaient vue naître, disaient à la mère de Jean.

— Votre gars a vingt et un ans, il faut lui donner Nanette. C'est une fille bien sage, et, si jolie, qu'elle réjouit les yeux... Ce sera une bonne ménagère qui raccommodera le linge et ne laissera pas ses enfants malpropres comme les fainéantes du pays...

Marier Jean... vous ne vous gênez pas ! Un soutien de famille ça ne doit pas se marier.

Or, un jour, depuis de longues heures Nanette l'attendait. Il ne venait point. Jamais il n'avait manqué au rendez-vous du soir que le jour de la mort de son père. Il y avait neuf ans de cela.

Aujourd'hui, il faisait sombre et froid. La route, dans sa robe d'hiver, s'allongeait droite, monotone et nue, sans qu'on en vit le bout, perdu sous la brume. Elle semblait l'image de l'existence vide et désolée qu'aucune affection n'accompagne.

Et, en regardant cette route, Nanette pleurait. La veille, Jean aussi avait pleuré. Sa mère ne voulait point qu'il se mariât. Oh ! jamais... jamais, la grande route aride n'avait semblé si triste à la jeune fille ! Pourtant, elle ne pouvait en détacher les yeux. Un point apparut enfin. Elle essuya ses larmes. Le point grossit... puis devint trop gros, hélas ! pour être son ami...Passa la voiture du directeur de la Compagnie des mines où Jean travaillait. D'autres points surgirent successivement... des ingénieurs, des gardes-mines, courant effarés... Elle prit peur, questionna.

— Le feu grisou ! crièrent-ils à l'enfant, là-bas au puits n° 2.

Elle poussa un cri, vit le sol tourner rapidement autour d'elle, voulut parler, demander si c'était bien vrai ce qu'on venait de dire. Mais le chemin était redevenu désert.

Elle courut jusqu'au bout de la route sans fin, arriva auprès du puits n° 2, qu'une foule compacte entourait.

— Jean !... Jean ! appelait-elle. Mais personne ne répondit. Personne s'occupait de Jean.. Ses cris se perdaient dans des cris de tous.

Pour maintenir l'ordre, des gendarmes se tenaient à l'entrée du puits, écartant les femmes, les enfants, les inutiles. On venait de remonter un ingénieur qui s'était évanoui en dirigeant les travaux de sauvetage et un ouvrier, mort en volant au secours de ses camarades. D'autres se présentaient pour le remplacer, et la *benne*, qui montait chargée de cadavres, redescendait remplie d'hommes vivants.

Nanette s'était approchée. On l'éloigna.

Alors, se frayant un passage au travers des morts, des blessés, des malheureux cherchant leurs pères, leurs fils, elle pénétra dans la *baraque* attenant au puits et où pendent des vêtements de mineurs.

Elle en revêtit un, sans qu'on la remarquât. Puis, retournant vers le puits.

— Je veux descendre...

— Tu es trop petit.

— J'ai mon père là, je veux descendre...

— Eh bien ! descends !

Elle grimpa dans le panier suspendu. Celui-ci glissa avec une vitesse vertigineuse, emportant l'enfant au fond des ténèbres. Puis, il s'arrêta. Elle en sortit, mais elle chancelait, manquait d'air, étouffait.

Elle rencontra quelqu'un.

— Ne vas pas au chantier de gauche ; tout ce qui est là meurt.

Mais si, elle ira dans le chantier de gauche, car Jean y travaillait.

— Où est-il, ce chantier ?

— Devant toi !

Elle y entra, en haut, se heurtant à la pierre, en bas, aux cadavres. Point de lumière. Le gaz éteignait les lampes. Il lui semblait que son cerveau se retournait sous son crâne. La pensée allait en s'obscurcissant. Elle agissait comme dans un rêve, marchant, marchant toujours... *passant la* main sur des corps étendus à terre... cherchant *quelque chose à leur cou*. Enfin, elle sentit la médaille qui lui fit reconnaître *Jean. — Bien sûr les autres hommes ne portaient point de médaille. — Alors,* attirant son ami dans ses bras, elle le traîna jusqu'à l'entrée du puits. Là, on les mit dans la benne, la cloche avertissant le machiniste s'agita et on les hissa tous deux à la lumière.

Nanette s'était évanouie aux côtés de Jean, et, ses cheveux déroulés flottaient sur le visage du jeune homme.

Elle garda le lit longtemps. Enfin, elle en sortit, pâle, amaigrie. Mais, c'était le jeudi, jour où l'on peut visiter les blessés à l'hôpital des mines. Et Nanette voulait voir Jean pour le consoler. Le feu grisou avait atteint ses beaux yeux bleus. Il était aveugle.

Lorsqu'elle entra dans la longue salle, aux rideaux blancs, aux douleurs muettes, Jean était seul avec sa mère. Celle-ci eut pitié de Nanette, baissa les yeux, fit quelques pas en arrière pour laisser causer les enfants. Alors, se penchant vers l'aveugle, la jeune fille murmura : C'est moi, Jean... C'est la femme qui vient te voir... maintenant, rien ne saurait plus nous séparer et je puis te dire combien je t'aime... demande donc à ta mère qu'elle te donne à moi.

Une rougeur monta au visage décoloré du malade ; des larmes roulèrent de dessous le bandeau qui cachait ses yeux clos à jamais.

Et, comme il n'osait pas accepter le dévouement de Nanette.

S'agenouillant devant sa mère :

— Madame, donnez-moi votre fils... je vous promets de le rendre heureux.

— Dame !... ma fille, à ton gré ! Si tu ne crains pas la misère, prends-le ? Il est bien libre de t'épouser maintenant qu'il ne peut plus être soutien de famille.

BLANCHE DE RIVIÈRE.

NOUVELLES DU SOIR

Dépêches Télégraphiques

(Service particulier)

Conseil de cabinet

Paris, 3 janvier, soir.

Les ministres se sont réunis ce matin en conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Grévy.

Le conseil a décidé de convoquer pour le 29 janvier prochain les électeurs de tous les collèges électoraux qui ont un siége de député actuellement vacant.

Ces collèges sont au nombre de huit : ce sont ceux de MM. Le Faure (Creuse), Sallard (Seine-et-Marne) et de Perrochel (Sarthe), tous trois décédés, et ceux de MM. Amagat (Cantal), Codet (Haute-Vienne), abbé Dagorne et Boscher-Delangle (Côtes-du-Nord) et de La Villagontier (Ille-et-Vilaine), tous les cinq invalidés.

Quant au siége qu'occupait M. Devès, à Béziers (Hérault), qui devient vacant par suite de l'élection du ministre de l'agriculture à Bagnères-de-Bigorre, la vacance ne peut être déclarée légalement que quand la Chambre, — seule compétente pour ce cas, — aura reçu l'option de M. Devès.

Projets de loi au ministère de l'intérieur

Paris, 3 janvier, soir.

Le ministre de l'intérieur déposera, à la rentrée, sur le bureau de la Chambre, un important projet de loi réglant d'une manière générale le droit d'association. M. Waldeck-Rousseau s'est, d'autre part, entendu avec son collègue des finances pour comprendre dans le projet de loi sur la caisse des retraites que ce dernier propose, la question des sociétés de secours mutuels. Cette dernière n'est actuellement régie que par des décrets d'origines diverses et dont l'ensemble présente une réelle confusion.

M. Gambetta et M. Waldeck-Rousseau

Paris, 3 janvier, soir.

On a parlé, dit le *Peuple français*, de graves dissentiments survenus entre MM. Gambetta et Waldeck-Rousseau. Il y a dans ces rumeurs beaueoup d'exagération.

Voici à quelles limites restreintes il convient de réduire les faits.

On nous assure que M. de Bismarck ayant réclamé, à l'occasion du recensement qui vient d'être opéré chez nous, la communication des noms, professions et adresses des Allemands résidant à Paris, M. Gambetta n'aurait vu aucun inconvenient à accéder aux désirs du chancelier prussien, tandis que M. Waldeck-Rousseau aurait désiré qu'on refusât toute communication, ou tout au moins qu'on se bornât à donner le nombre des Allemands domiciliés à Paris.

De là un échange d'observations entre le président du conseil et le ministre de l'intérieur.

Réunion des délégués sénatoriaux de la Seine

Paris, 3 janvier, 10 h. 20 soir

Aujourd'hui à deux heures et demie a eu lieu, dans la salle des séances du conseil municipal aux Tuileries, une nouvelle réunion plénière des électeurs sénatoriaux de la Seine. Dès deux heures, on remarquait dans les couloirs le major Labordère, arrivé le matin de Rennes. Il est en civil, front très découvert, moustache et mouche grisonnantes, un air très simple.

Les électeurs semblent un peu moins nombreux qu'à la dernière réunion. On remarque dans le nombre MM. Victor Hugo, Peyrat et Tolain, sénateurs sortants ;

MM. Floquet, Lockroy, Clémenceau, de la Forge, Lafont, E. Lefèvre, Talandier, Barodet, Herisson, Benjamin Raspail.

M. Floquet demande à l'assemblée de désigner un candidat à la présidence. On crie le nom de M. Clémenceau. M. Clémenceau invite ses amis à renommer l'ancien bureau. L'ancien bureau est renommé.

M. Anatole de la Forge insiste pour le maintien de la candidature Labordère, c'est à son avis une protestation contre la nomination de M. Miribel, qui a indigné l'opinion républicaine.

M. Anatole de la Forge dit que M. Labordère a fait connaître ses opinions dans deux lettres qui ont été publiées et il les approuve pleinement. (Applaudissements à l'extrême gauche).

Des murmures se sont élevés de différentes parties de la salle pendant les paroles de M. de la Forge. — Vous me répondrez, dit celui-ci. — Oui, oui, on vous répondra, lui crie-t-on.

Le président donne la parole à M. Victor Hugo, qui n'était pas présent à la dernière séance.

Victor Hugo dit qu'il ne demande pas la parole. Il a fait ses déclarations il y a sept ans. Il s'y réfère.

Mes paroles, dit-il, n'ont pas d'autre limite que le devoir, et je ferai mon devoir en conscience. Je veux la lumière, je veux la liberté. Cela dit, vous me connaissez, vous ferez de moi ce que vous voudrez. (Applaudissements unanimes.)

M. Labordère monte à la tribune. L'extrême gauche l'applaudit vivement.

Après lui, prennent successivement la parole, MM. Barodet, Engelhard, Raspail, Clémenceau, Tirard, Peyrat et Tolain.

On lit également une lettre de M. de Freycinet.

La confusion est à son comble, et il devient impossible de s'entendre.

Bref, on se sépare sane même mettre aux voix les diverses candidatures proposées.

En fin de séance, on a déciné qu'il n'y aurait plus de réunion plénière.

Mouvement du personnel

Paris, 3 janvier, soir,

M. Antoine Mathivet est nommé chef de cabinet de M. Félix Faure, sous-secrétaire d'Etat au ministère du commerce et des colonies.

La succession politique de M. Hérold

Paris, 4 janvier.

La *Lanterne* dit que M. Gambetta a offert à M. Andrieux la place laissée vacante par M. Hérold à la Préfecture de la Seine.

Nos « gouverneurs civils »

Paris, 4 janvier,

Il est question du retour de M. Allègre gouverneur de la Martinique, qui serait remplacé par un gouverneur militaire.

M. Allègre qui a pris d'excellentes mesures contre l'épidémie, n'a pu réaliser le maintien de *l'ordre public qu'il avait affirmé* au gouvernement. Les divisions de la *population blanche et* des noirs existent encore.

La vérité sur la mission Constans

On lit dans le *Moniteur universel* :

« Il est certain, ainsi que cela, du reste, a été annoncé par les journaux, que le Gouvernement avait songé, dans la première quinzaine de décembre dernier, a confier à M. Constans une mission confidentielle à Rome.

» Nous croyons être, aujourd'hui, en mesure de dire quel devait être l'objet de cette mission et de faire connaître à nos lecteurs les considérations qui ont déterminé le Gouvernement à ne pas donner suite à son projet.

» Le ministère du 14 novembre, en arrivant aux affaires, se trouva, à l'égard du gouvernement du Quirinal, en face des difficultés résultant de l'expédition tunisienne, du traité du Bardo, des conséquences de ce traité et des engagements publiquement contractés par le cabinet Gambetta à l'effet de poursuivre l'observation intégrale des clauses du traité.

« M. Gambetta, en sa double qualité de président du conseil et de ministre des affaires étrangères, eut à s'occuper personnellement de la question.

» Un moment il crut qu'il y aurait opportunité et intérêt à négocier à l'aide d'un envoyé extraordinaire. De là l'idée de la mission qui devait être confiée à M. Constans.

» Le gouvernement italien s'aperçut bien vite de l'intérêt que M. Gambetta attachait à régler promptement avec lui le différend tunisien.

» Donnant, donnant. Il fit savoir qu'il serait disposé à montrer des dispositions conciliantes sur cette affaire, à la condition que le gouvernement de la République voudrait bien s'employer activement, pour lui aplanir les difficultés autrement graves qu'il rencontrait du côté du Saint-Siége.

» On aurait donc demandé à M. Gambetta d'intervenir auprès du Vatican pour détourner le pape de quitter Rome. Nous pouvons croire que l'espèce de marché proposé a été accepté par M. Gambetta. En effet, de nos informations particulières il résulte que la mission de M. Constans est tombée dans l'eau et que le président du conseil aurait, avec cette science spéciale des procédés diplomatiques qui le caractérise, informé le pape que son départ de Rome aurait pour conséquence immédiate la dénonciation du Concordat.

» La gravité du fait ne saurait échapper à personne. Aussi voudrions-nous ne l'accepter qu'avec une extrême réserve. Mais nous ne pouvons pas ne pas attacher une signification particulière à la campagne menée en ce moment par tous les organes du cabinet sur le Concordat. »

La fièvre jaune au Sénégal.

Paris, 3 janvier, soir.

Le ministre de la marine, vivement préoccupé de la grave question de la fièvre jaune dans nos colonies, a décidé qu'un des médecins inspecteurs de son département se rendrait au Sénégal.

Cette mission a été confiée à M. Valther, en raison de ses attributions spéciales et de sa longue expérience des maladies des colonies.

Le ministre lui a donné les pouvoirs nécessaires pour prendre les mesures qu'il jugera les plus efficaces.

La lettre de Mgr Fava

Grenoble, 3 janvier.

Au sujet des attaques dont il vient d'être l'objet, Mgr Fava, évêque de Grenoble, a adressé aux journaux catholiques une lettre dans laquelle il se disculpe de la phrase qui lui est reprochéeet ainsi conçue :

Nous le savons bien, hélas ! on veut déchristianiser la France. De toutes parts, des clameurs retentissent comme autrefois à Jérusalem. Ce ne sont plus seulement les juifs qui crient : *Tolle! tolle! Enlevez-le! enlevez le !* Ce sont des chrétiens apostats qui ajoutent le sacrilége à la parole. Ici, nos très chers frères, la parole expire sur nos lèvres pour dire certaines profanations publiques dans notre diocèse. Nous n'avons que des larmes à répandre sur l'image sacrée de notre adorable Sauveur. Nous sentons qu'il faut à une telle injure plus que des larmes : elle réclame du sang. Ce sang, Dieu le demande, et il l'aura. Que ce soit plutôt le nôtre, nos très chers frères, que le vôtre et celui de vos enfants ! Mais les crimes de lèse-majesté divine créent au peuple qui les commet une dette effroyable qu'on ne paye qu'avec du sang : *Sine sanguinis effusione non fit remissio.*

D'abord, je fais observer que MM. les journalistes ne parlent pas du *crucifix jeté dans les latrines* par ledit maire, et ainsi, le sachant ou ne le sachant pas, ils cachent à leurs lecteurs le *corps du délit*, présentent la question sous un faux jour et la dénaturent complètement.

« La parole, avons-nous dit, expire sur nos lèvres en face de cette profanation. » Comment en serait-il autrement, à la pensée de ce crucifix jeté en une fosse d'aisances, dans les circonstances que nous avons dites ? Ce crucifix, n'est-ce pas l'image du Verbe-Incarné, mort sur la croix pour le salut du genre humain ?

Vous m'incriminez parce que j'ai dit que cette profanation réclame du sang.

Etes-vous donc tellement étrangers, messieurs, à ce qui a suivi, depuis le Calvaire jusqu'à nos jours, la profanation des croix, pour en douter?

Jérusalem détruite de fond en comble, après un siége épouvantable où les Juifs périrent par centaines de milliers, où des mères furent réduites à manger leurs propres enfants; Jérusalem; et son peuple errant depuis lors, sans patrie, à travers le monde, n'est-ce pas une preuve que le déicide se paye avec du sang ?

Je le sais : *jeter un crucifix dans les latrines*, ce n'est pas un déicide; mais avouez qu'après le déicide, on trouverait difficilement une offense plus grave contre Notre-Seigneur que celle-là.

Le sang vous répugne, messieurs, à nous aussi. Cependant la France a bombardé Alger en 1830 pour un coup d'éventail donné à un ambassadeur français : qui donc a blâmé ce châtiment ?

Sachez-le, messieurs, le sang humain coule à flots chez les nations demeurées sauvages, et même chez celles plus civilisées où l'on ne dit pas la messe.

Vous dites, messieurs, que j'appelle de mes vœux la guerre pour avoir du sang ; non, je n'appelle pas la guerre ; mais je la redoute. Cela est certes bien permis à un homme qui aime son pays, et qui a plus d'une fois exposé sa vie pour le faire respecter ; qui est prêt à verser son sang pour son bonheur et celui de ses frères.....

Grande faillite à Bordeaux

Bordeaux, 3 janvier, 8 h. 30 soir.

Le Tribunal de Commerce de notre ville vient de déclarer en état de faillite la maison Joseph-Alexandre Charriol, qui possède des comptoirs à Bordeaux, à Londres et à Calcutta.

Le passif est estimé à quinze millions.

Mandat d'arrêt a été décerné contre M. Charriol, actuellement en fuite.

La question romaine

Rome, 3 janvier, soir.

Les paroles que le roi Humbert a adressées le 1er janvier à la députation de la Chambre italienne ont produit une impression d'autant plus profonde que l'intervention du roi dans les affaires publiques est plus rare.

On a remarqué surtout la déclaration qu'il faut repousser toute ingérence étrangère dans les affaires intérieures de l'Italie, et on a rapproché ces mots de l'invitation qu'il a adressée au président de la Chambre de hâter le plus possible la discussion des projets de loi militaires.

Paris, 3 janvier, soir

On télégraphie de Berlin, le 2 janvier, à la *Gazette de Cologne*, qu'il n'y a absolument rien de fondé dans l'étrange nouvelle d'après laquelle il serait question de convoquer une conférence ou un congrès pour régler la situation du pape.

Le même journal dément le bruit d'après lequel M. Lothar-Bucher serait chargé de se rendre à Rome, pour remplir une mission que lui aurait confiée le ministre des affares étrangères à Berlin.

Berlin, 3 janvier.

Le *Post* déclare que l'intérêt de l'Italie exige une conciliation avec le Pape, autrement la monarchie ne saurait résister à une lutte avec la Papauté, et serait détruite par les républicains italiens et français.

La mission Busch

Rome, 3 janvier.

On lit dans le *Popolo romano* : Jusqu'ici les négociations de l'Allemagne auprès du Vatican, dont la mission confiée à M. Busch serait le couronnement, ont eu pour but unique de régler définitivement la question des nominations et des promotions et celle de l'adminitration ecclésiastique en Prusse, sauf à étendre plus tard cette espèce de concordat à tout l'empire.

Dans ce dernier cas le Vatican se réserverait d'étudier la proposition, attendu *q'il est lié* par un accord antérieur avec la Bavière, la Hesse, Bade, etc.

Chez le roi d'Italie

A Rome, le roi Humbert, de retour de Naples, *où il était allé chasser* pendant la dernière semaine de l'année, a reçu, le 1er janvier, les membres du corps diplomatique présents dans la ville Eternelle.

La réception a été assez terne et assez embarrassée, paraît-il. Le roi avait l'air de mauvaise humeur et quelques-uns de ses ministres avaient des figures d'enterrement. En l'absence de M. le marquis de Noailles, notre ambassadeur, la France était représentée par le premier secrétaire de la légation, M. le marquis de Reverseaux.

Une réunion à Dublin

Dublin, 3 janvier.

Un grand nombre de propriétaires ont tenu aujourd'hui une réunion à Dublin et ont adopté des propositions blâmant la façon dont la loi agraire est appliquée. Le duc d'Abercorn présidait cette réunion, à laquelle assistaient sept comtes, trois marquis, quatre lords et sept membres du parlement.

La municipalité de Dublin a conféré le droit de cité a MM. Parnell et Dillon, par 30 voix contre 23.

Diminution des crimes agraires

Londres, 3 janvier.

Dans une lettre au conseil municipal d'Ennis, M. Herbert Gladstone, fils du premier ministre, dit que les rapports officiels constatent une diminution dans les crimes agraires en Irlande, et que le gouvernement a, par conséquent, le ferme espoir de pouvoir, dans un temps peu éloigné, rapporter les mesures de répression actuellement en vigueur.

Mort de M. Bouruet-Aubertot

Paris, le 4 janvier 1882

Nous apprenons la mort de M. Bouruet Aubertot, le propriétaire des magasins du *Gagne-Petit*.

M. Bouruet-Aubertot a succombé hier matin aux suites d'une maladie dont il souffrait depuis longtemps. C'était une des physionomies les plus parisiennes. A la tête d'une fortune considérable, M. Bouruet-Aubertot faisait beaucoup de bien dans Paris. Il fut élu, en 1871, conseiller municipal de Paris et vota toujours avec les conservateurs. Il a été remplacé depuis par le citoyen Réty.

DERNIÈRE HEURE

(Service télégraphique particulier)

La question romaine

Paris, 4 janvier, soir.

D'après des avis officieux émanées de Rome, il n'a pas été question du départ du Pape dans les négociations entreprises entre l'Allemagne et le Vatican par l'intermédiaire de M. Busch.

Celui-ci a déclaré que le gouvernement allemand ne peut pas céder sur la lettre même des lois, mais il a promis d'en tempérer l'esprit.

Pragues, 4 janvier, soir.

Le cardinal Schwarzemberg, à son retour de Rome, a déclaré aux membres de son clergé qui venaient le féliciter, que le pape ne songeait nullement à quitter Rome.

Le pape, a-t-il dit, est prêt à remplir sans crainte ses devoirs de bon pasteur et de souverain-pontife, et même à sacrifier sa vie pour les remplir, si Dieu le permet.

La question égyptienne

Paris, 4 janvier, soir.

Le *Daily-News* confirme le fait que la France et l'Angleterre sont d'accord, en principe, sur l'attitude à prendre vis-à-vis de l'Egypte, mais il annonce en même temps que la note commune n'a pu encore être rédigée.

Le *Daily-News* dit que M. Crowe restera quelques jours à Paris, mais il n'espère pas que la France fasse les concessions suffisantes pour permettre la reprise des négociations.

L'agitation irlandaise

Birmingham, 4 janvier, soir.

Dans un discours aux électeurs de Birmingham, M. Chamberlani a déclaré que le gouvernement anglais poursuivrait la politique inaugurée dans la question irlandaise, cette politique ayant amélioré la situation.

Les tenanciers commencent à payer leurs loyers ; les crimes agraires ont diminué.

Choses & Autres

En tramway, à Paris :

Le conducteur :

— Donnez-moi vos correspondances, s'il vous plaît ?

Une forte fille de la campagne, une rougeaude qui débarque à Paris pour être nourrice, fouille longtemps dans sa poche et finit par en tirer un chiffon de papier.

— Qu'est-ce que vous voulez que je fasse de ça ? dit le conducteur.

— Mais, monsieur, je n'ai que cette lettre-là sur moi.

Moulagaufre était de noce l'autre jour pas pour son compte cette fois.

Au dessert, il croit de son devoir de prendre la parole, et se levant :

— Je bois à la santé de l'heureuse et charmante mariée... Espérons qu'elle comptera dans sa vie beaucoup de journées comme celle-ci.

Guibollard, qui tient un commerce de bonneterie, faubourg Saint-Denis, est rencontré par un de nos amis, en Suisse.

— Par quel hasard ici ?

— Vous n'ignorez pas que je viens de me marier.

— En effet.

— Eh bien ! je fais mon voyage de noce.

— Mais je ne vois pas madame Guibollard.

— Ma femme, elle est restée à Paris pour garder la maison.

M. X..., est un père aussi naïf que peu tendre. Quelqu'un s'étonnait devant lui de la tristesse de ses enfants et lui en faisait la remarque.

— Je n'y comprends rien, répondit-il, je les fouette toute la journée pour leur faire perdre cet air-là et je n'y puis parvenir.

Bulletin du Commerce

Télégrammes de MM. Reinemund et Van der Velde du Hâvre, communiqués par Jules Cauët :

Cotons

Hâvre, 4 janvier.

Cours de clôture de New-York du 3 Janvier.

janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juill.	août
11,78	11,98	12,20	12,38	12,52	12,64	12,75	12,86.

Ventes du jour : 182,000 balles. — Marché déprimé.

Recettes de deux jours: 54,000 bal. contre 35,000 en 1881.

Total de la semaine : 74,000 balles contre 55,000 en 1881.

Saindoux

Hâvre, 4 janvier.

Cours de clôture de New-York du 3 Janvier.

déc. janv. fév. mars avril mai juin juill.
11,25 11,375 11,50 11,60 11,70 11,80

Roubaix, le 4 janvier.

Cotons

Le Havre, 3 janvier.

Cotons (clôture) calmes, prix sans changement Ventes de la journée 1,000 balles.

Liverpool, 3 janvier.

Cotons (clôture du marché). — Vente de la journée 10,000 bal. dont 1000 pour la spéculation et l'exportation et ,9000 pour la consommation.

Marché calme pour les Surats, sans changement pour fes Américains.

Importations du jour 37.000.

Produits divers

Anvers, 3 janvier.

Froments calmes, prix sans changement.

Seigles faibles.

Pétrole tendance baisse.

Disp. 17 3/4; court. 17 3/4; février 18 1/4; mars 18 1/4, avril 18 3/8.

Sucre tendance ferme.

Disp. 54,75.

Janv.-février 56,75.

Cafés calmes sans affaires.

Londres, 3 janvier.

Temps doux.

Cargaisons flottantes.

Froments Ghirkas bonne demande. On cote 44 à 44/6, autres sortes calmes.

Cargaisons arrivées 2, à vendre 15.

Liverpool, 3 janvier.

Froments : Bonne demande, prix très fermes.

Farines soutenues.

Maïs plus calme, prix faibles.

Marseille, 2 janvier.

Blés. Marché très calme, cours nominaux. Ventes de la journée 500 qtx. disponibles.

On cote tendre Bombay criblé 28 les 100 kilos.

Le Havre, 3 janvier.

Cafés faibles. On a vendu 320 sacs dont 120 Rio non lavés à 58 et 200 Haïti Port-au-Prince à 58 les kilos.

Saindoux bonne demande. On a vendu 800 tierçons Wilcox sur janvier à 73,50, sur février à 72,50; sur février-mars à 72,25; sur mars-avril à 71,50 les 50 kilos.

Cuirs faibles. On a vendu 4170 (salés verts) Rio Grande bss petits à 65,75 les 50 kilos.

Laines

Le Hâvre, 2 janvier

Revue du 16 au 31 décembre

Arrivages: 4,244 balles. — Débouchés: 2,624 balles. — Stock : 8,874 balles.

La quinzaine écoulée a été excessivement calme, conséquence naturelle de l'approche des inventaires de fin d'année comme aussi du contre-coup des mauvaises affaires du Nord. Le peu de lots vendus a nécessité de nouvelles concessions de la part des vendeurs.

Sur 500 balles faites de gré à gré il y a eu un lot extra de 172 balles prima Montévideo, ancienne tonte, payé un peu au-dessus de 230 fr., pour un rendement de 42 pour cent.

Nos prochaines enchères auront lieu du 10 au 12 courant et comporteront la majeure partie du stock et les quelques arrivages attendus incessamment qui devront élever le chiffre total des quantités exposées à environ 6 à 7,000 balles.

Les derniers classements nous ayant mis à même d'arrêter notre opinion sur l'ensemble de la nouvelle tonte, nous en concluons à une supériorité de rendement assez sensible sur la précédente.

Sous peu nous ferons paraître notre revue de fin d'année.

BELLEST et MEURA, Courtiers.

Cours commerciaux du marché de Paris

Paris, 3 janvier 1882.

HUILE DE COLZA (100 k., fut com., esc. 1 0/0)		
Courant	78 ..	à ...
Février	78 ..	à ...
4 de mars	77 50	à ...
Quatre de mai	75 ..	à ...
HUILE DE LIN		
Courant	65 ..	à ...
Février	65 ..	à ...
4 de mars	66 50	à ...
Quatre de mai	66 50	à ...
SPIRITUEUX (1re qual., l'h. 80°, fût c., esc. 10 x.)		
Courant	61 75	à ...
Février	62 25	à ...
Quatre premiers	63 ..	à ...
4 de mai	63 75	...
SUCRES 88° SACCHARIMETRIQUES (100 k.)		
N° 10/13 courant	57 ..	à 57 25
SUCRES N° 3 BLANCS		
Courant	65 75	à ...
Février	.. ..	à ...
Mars avril	.. ..	à ...
Quatre de mai	68 50	à ...
SUCRES RAFFINÉS		
Disponible	110 50	à 112 ..
FARINES 9 MARQUES (159 k., t. c., esc. 1/2)		
Courant	66 50	à ...
Février	66 75	à ...
4 de mars	67 10	à ...
4 de mai	66 75	à ...
MARQUE CORBEIL (159 k.)	67 ..	à ...
BLÉS (77/75 k., sans escompte comptant.)		
Courant	31 80	à ...
Février	31 80	à ...
4 de mars	31 75	à ...
Quatre de mai	31 75	à ...
SEIGLES (70/72 k., sans escompte, au comptant)		
Courant	21 50	à ...
Février	21 75	à ...
4 de mars	21 75	à ...
Quatre de mai	21 25	à ...

MARCHÉ AUX HUILES DE LILLE

Cours précédents

	Huiles l'hectolitre	Grains l'hectolitre	Tourteaux les 100 kil.
Colza ...	79 à	21 .. à 24 50	17 25 à 18 50
— ép. p. q.	85	.. ..	.. ..
Œill. b. goût	.. ..	30 .. 33 ..	16 .. ..
— rousse	.. ..	.. ..	.. ..
Caméline	[illegible]	18 .. 20 ..	16 .. ..
Chanvre	.. ..	15 .. 16 ..	14 .. 15
Lin du pays	61 50 ..	23 .. 25 ..	26 .. 26
Lin étrang.	60 ..	21 .. 24 ..	22 .. 24 50

Cours du 4 janvier

Huile de colza	.. .. à ..
Huile épurée pour quinquet	.. ..
Lin du pays	.. ..
Lin étranger	.. ..
Cameline	.. ..
Chanvre	.. ..

BOURSE DE VALENCIENNES (COTE OFFICIELLE)

du 30 décembre

Titre saccharimétrique 88 10/13	56 .. à ..	.. ..
Id. les 88 7/9	.. ..	.. ..
Id. au-dessous de 7	.. ..	.. ..
Blancs en poudre, type n° 3	.. ..	.. ..
Mélasses	14	.. ..
Noir animal neuf en grains	31 ..	33 ..
Noir d'engrais	8 ..	9 ..

Stock de l'entrepôt de Valenciennes

Sucres français.. 8 870 sacs.

Sucres étrangers.. 1.082 —

COURS [illegible] DE LILLE

du 4 janvier 1882

SUCRES	Cours offic.	Cours comm.	Offert	Demande
Sucre ind. 88 degrés	56 50	.. ..	.. ..	.. ..
— — nos 7 à 9	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— en pain, Ch. net	116	.. ..	.. ..	.. ..
Sucre numéro 3	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— indigène no 3	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
3/6 betteraves dispon.	58 50	.. ..	.. ..	.. ..
— — courant	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— fins disponibles	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— fin 1re q. dispon.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — courant	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— mélasse dispon	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— livrer, premiers	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — 4 janvier	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — 4 d'été	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — 4 derniers	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — prochain	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..

ARRAS, Mercuriale du 31 décembre 1881.

Hectol.		Pr. moyen	1er p.	dern. p.
1432	Blé froment	23 57	25 25	22 75
1431	Blé (fermage	21 96	22 50	21 50
1432	Blé méteil	19 97	21 ..	16 ..
..	Blé semence	.. ..	.. ..	.. ..
144	Seigle	15 91	18 60	13 75
2479	Escourgeon	13 75	15 75	11 ..
2271	Avoine	7 98	10 ..	6 ..
9189				
	GRAINES OLÉAGINEUSES ET AUTRES			
825	Œillettes	31 79	32 25	31 25
30	Colza	23 58	23 75	23 25
10?	Lin	21 13	23 50	21 ..
60	Cameline	15 51	16 50	14 50
..	Vesces	.. ..	.. ..	.. ..
66	Pommes de terre	5 91	7 ..	5 ..
234	Fèves	14 75	17 ..	11 ..
..	Hivernage	.. ..	.. ..	.. ..
..	Pois	.. ..	.. ..	.. ..
..	Bizailles	.. ..	.. ..	.. ..
..	Oignons	.. ..	.. ..	.. ..
1320				

RÉCAPITULATION

Céréales	9189 h.
Graines, pommes de terre et autres	1320 »
Total général	10509 h.

MARCHÉ DE VALENCIENNES du 30 décembre

Blé blanc, 1re q.	25 75	Avoines, 1re qual.	21 .
» 2e q.	24 75	» 2e qual.	20 ..
» 3e q.	23 75	Graine de lin...	.. ..
Seigles........	16 50	» d'œillette	.. ..
Scourgeons ...	14 50	» de colza.	.. ..

MARCHÉ DE BERGUES du 2 janvier

Quant.		Prix.	Quant.		Prix
2000	Blé moyen.	23 47	12	Graine lin.	23 16
	Blé 1re qual	24 72	..	Colza d'été	.. ..
	Blé 3e qual	21 68	..	Colzad'hiv	.. ..
500	Blé roux..	19 29	12	Pomm terr	6 33
	Seigle.....	..	..	Fromage v	81 66
150	Orge......	13 07	..	id. nouv.	.. ..
260	Avoine ...	9 09	..	Beurr kil..	3 90
105	Fèves.....	18 86		id. pièce	3 74
230	Haricots..	22 05		Œufs, cent.	13 20
30	Pois bleus	21 ..	4500	Lin, kil. 1/2	.. ..
..	Pois jaun.	.. ..		1re catég..	22 ..
..	Vesces....	.. ..		2e id.	.. ..
.	Caméline .	.. .		3e id.	

MARCHÉ D'ORCHIES du 2 Janvier

Blé bl. 1re qualité	25 50	Avoine 1re q.	9	à.. ..
» 2e »	24	» 2. q.	7 50	.. ..
» 3e »	22 50	» 3e q.	6 ..	.. ..
Blé gris 1re qual.	.. ..	Fèves	16 50	18 50
» 2e »	.. ..	Colza	24 ..	25 ..
» 3e »	.. ..	Graine lin	23 ..	24 .
Seigles 1re qualité	16 50	Cameline	.. ..	.. ..
» 2 »	15 50	Chanvre	.. ..	.. ..

MARCHÉ DE DOUAI du 2 janvier

Blé, 1re qualité.	26 ..	Avoine	9 50
» 2e quatité.	.. ..	Colza...........	21 50
» 3e qualité.	20 50	Œillette.......	32 50
Seigle..........	.. ..	Lin.......	.. ..
Orge	.. ..	Cameline.......	17 .

AVIS AUX SOCIETES

Les sociétés qui confient l'impression de leurs Affiches, Circulaires et Réglements à à la maison Alfred REBOUX, (rue Neuve 17), ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du *Journal de Roubaix* et dans la *Gazette de Tourcoing*.

Avis important

Les annonces légales et judiciaires des cantons de Roubaix et de Lannoy, insérées dans la grande édition du *Journal de Roubaix*, sont reproduites gratuitement dans l'*édition à cinq centimes* et dans la *Gazette de Tourcoing*.

Sauvez les Enfants

sans médecines, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

M. le docteur Routh, médecin en chef de l'hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en acide phosphorique, chlorure de potasse et caséine — les éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os — (éléments dont l'absence dans le pain, la panade, l'arrow-root et autres farinacées, occasionne l'effroyable mortalité des enfants, 31 sur 100 la première année, et de beaucoup d'adultes se nourrissant de pain), la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et des malades de tout âge. Beaucoup de femmes et d'enfants, et d'adultes dépérissant d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux étiques elle convient mieux que l'huile de foie de morue.

Citons quelques preuves de son efficacité même dans les cas les désespérés.

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre sur le conseil du médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. J. G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 juillet 1880.

Cure N° 80,416. — M. le docteur F. W. Beneke, professeur de médecine à l'Université, fait le rapport suivant à la clinique de Berlin le 8 avril 1872 :

« Je n'oublierai jamais que je dois la préservation de la vie d'un de mes enfants à la Revalescière Du Barry.

» L'enfant souffrait, sans cause apparente d'une atrophie complète avec vomissements continuels qui résistaient à tous les traitements de l'art médical. La Revalescière arrête immédiatement les vomissements, et rétablit la santé de l'enfant en six semaines de temps.

Cure N° 85,410. — Rue de Tunnel, (Valence, Drôme), 12 juillet 1873. — Ma nourrice m'ayant rendu mon enfant âgé de trois mois et demi entre la vie et la mort, avec une diarrhée et des vomissements continuels, je l'ai nourri depuis de votre excellente Revalescière. Dès le premier jour l'enfant allait mieux et après trois jours de ce régime, il reprit sa santé. — ELISA MARTINET ALBY.

Cure N° 99,625. — Avignon, La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Cabonnetty, rue du Balai, 11.

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil. 1/2, 16 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boites de 36 et 70 fr., *franco*. — Dépôt à Roubaix, chez MM. Morelle-Bourgeois : Desfontaines, épicier sur la place : Bonbert, Epicerie Centrale, 13, rue Saint-Georges ; à Tourcoing, chez M. Bruneau, pharmacien, rue de Lille ; Despinoy, épicier, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. DU BARRY et Cie (limited), 8, rue Castiglione, Paris.

Propriétaire-Gérant : ALFRED REBOUX

Roubaix. — Imp. ALFRED REBOUX.